

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUFFERVILLE  
12 AVRIL 2019**

L'an deux mil dix-neuf, le douze avril à 21 H 15, le conseil municipal de la commune d'Aufferville, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Bruno MOULIÉ, Maire.

*Nombre de membres en exercice : 15*

*Présents : 14*

*Votants : 15*

Présents : MOULIÉ Bruno, GOURDET Ginette, VALLERY Thierry, BERTHELIN Élodie, BONNICHON Christian, GOURTAY Benoît, SAYDE Thierry, MORISSEAU Marie-Claude, FASSEU Gwenaëlle, Cécile RINGENBACH, Thierry BRIAND, Patrice GARNIER, Benoît MARIÉ, Adeline RUFFIGNAC.

Absente excusée :

- Aline MORISSEAU-CHEMIN a donné pouvoir à Gwenaëlle FASSEU

Secrétaire de séance élue : Gwenaëlle FASSEU



Le conseil municipal a débuté la séance par une minute de silence en hommage à Denis MORISSEAU ancien Chef du CPI d'Aufferville pompier et Pascale PINGUET maire de Château-Landon, récemment disparus.

**1/ APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 15  
Février 2019**

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des présents et représentés, le procès-verbal de la séance du 15 février 2019.

**2/ PLU**

Le conseil municipal ajourne ce point.

**3/ECOLE : FERMETURE REVISABLE**

Le conseil municipal décide à l'unanimité des présents et représentés, de refuser la fermeture d'une classe localisée à Aufferville, et de situer la fermeture sur la commune de Chevrainvilliers.

**4/COMPTABILITÉ CESSION BALAYEUSE**

Le conseil municipal accepte à l'unanimité des présents et représentés la cession à l'Association foncière de remembrement d'Aufferville pour 1€.

**5/ RESTAURATION SCOLAIRE – REGLEMENT INTERIEUR :**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des présents et représentés les modifications du règlement intérieur de la restauration scolaire d'Aufferville.

## **6/SUBVENTION MUNICIPALE – CCAS D'AUFFERVILLE**

Le conseil municipal à l'unanimité des présents et représentés décide d'attribuer la somme proposée et de l'inscrire au budget communal de 2019.

## **7/BUDGET 2019**

Le conseil municipal après en avoir délibéré, approuve le budget primitif 2019 arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>Section de fonctionnement</b>	991 153.00€	991 153.00€
<b>Section d'investissement</b>	146 756.00€	146 756.00€

## **8/ COMMUNICATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

Le maire informe l'assemblée des affaires courantes :

- qu'à la suite d'une demande de mutation d'un agent, un recrutement pour un poste d'adjoint technique a été lancé.
- la tournée annuelle de Madame Valérie LACROUTE aura lieu à la mairie de Bagneaux-sur-Loing samedi 13 avril à 11h00.

Le maire donne la parole à :

- Thierry BRIAND qui informe que la commission travaux a retenu deux entreprises pour le MAPA de rénovation du logement FTC ISOLATION et AJP Peinture.
- Élodie BERTHELIN qui informe de l'évolution du site internet gratuitement, le point négatif est qu'il est nécessaire de refaire toutes les pages mais qui sera plus moderne et facile d'utilisation.
- Patrice GARNIER qui informe qu'il est en attente d'un second devis pour l'alarme incendie, qu'un devis a été reçu pour un défibrillateur et un devis a également été reçu pour la maintenance du RIA afin d'équiper la salle des 4 saisons.
- Ginette GOURDET qui informe des prochaines manifestations du comité des fêtes, l'Oeuffervilloise, vide grenier – 8 mai, théâtre et spectacle de marionnettes.
- Benoît MARIÉ qui réitère que les réunions du syndicat des collèves sont trop tôt, donc impossible d'assister.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h45

Bruno MOULIÉ  
Maire d'Aufferville


